



HAL
open science

Instruments

François-Mathieu Poupeau, Antoine Ducastel, Marie Hrabanski

► **To cite this version:**

François-Mathieu Poupeau, Antoine Ducastel, Marie Hrabanski. Instruments. Dictionnaire d'écologie politique, Presses de Sciences Po, pp.314-320, 2025. <halshs-05223011>

HAL Id: halshs-05223011

<https://shs.hal.science/halshs-05223011v1>

Submitted on 12 Sep 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Antoine Ducastel, Marie Hrabanski, François-Mathieu Poupeau, « Instruments », in Adrien Estève, Sylvie Ollitrault, Amandine Orsini, Simon Persico, Bruno Villalba et Mathilde Allain (dir.), *Dictionnaire d'écologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2025, pages 314-320.

Dans les rapports qu'ils publient sur la lutte contre le changement climatique et en faveur de la protection de la biodiversité, souvent présentés comme deux grands piliers des politiques écologiques, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) consacrent de longs développements aux outils de politique publique. Cette mobilisation, souvent à des fins de « bonne gouvernance », ne saurait réduire l'approche par les instruments à sa seule dimension normative d'aide à la décision collective. Telle qu'elle est appréhendée par de nombreux politistes depuis les années 1980 (Lascoumes, Le Galès, 2005), celle-ci s'inscrit aussi dans une perspective plus analytique, voire critique, qui saisit les instruments comme des marqueurs des relations entre gouvernants et gouvernés et des choix et effets politiques, économiques et sociaux qui les sous-tendent. Ce faisant, l'approche par les instruments croise les débats qui traversent l'écologie politique. Sans avoir la prétention d'épuiser l'ensemble des points de rencontre entre ces deux champs d'étude, cette notice cherche à dresser quelques lignes et axes d'un dialogue qui paraît des plus féconds et renforcer ainsi une écologie politique, par les instruments, dans les pays des Nord et des Suds.

L'écologie politique au prisme de l'instrumentation de l'action publique

L'action publique écologique est aujourd'hui peuplée de nombreux instruments, censés outiller les décideurs dans les problèmes qu'ils ont à traiter. Présentés parfois comme des innovations, beaucoup s'inscrivent, en réalité, dans des « modes de faire » classiques, qui ont déjà fait l'objet de nombreuses tentatives de typologies. Plusieurs d'entre elles adoptent une vision fonctionnaliste des instruments et les considèrent comme des dispositifs neutres et techniques. De façon plus satisfaisante, la littérature en sciences politiques a montré que les instruments sont des institutions sociologiques, mises en œuvre par et pour des acteurs, selon des relations politiques spécifiques entre gouvernants et gouvernés (Lascoumes et Le Galès, 2005). Parmi les nombreuses classifications, la typologie de Marie-Louise Bemelmans-Videc, Ray C. Rist et Evert Verdung (2011) est convaincante, de par sa simplicité et parce qu'elle invite à affiner l'analyse en sociologisant les instruments étudiés. Ces auteurs se focalisent sur les instruments environnementaux et optent pour trois catégories : les instruments communicationnels et de persuasion, tels que les labels ou les informations climatiques ; les incitations et instruments de marché (*market-based instruments*), comme les écotaxes ou les marchés carbone ; les instruments de type réglementaire (*command and control*). Les deux premières catégories sont souvent présentées comme de nouveaux instruments pour l'environnement (*new environmental policy instruments*, NEPI), contrairement à la troisième, considérée comme plus traditionnelle. Cette opposition entre « nouveaux » et « anciens » instruments d'action publique résiste toutefois peu à l'analyse. D'une part, loin d'être disqualifiée, la réglementation joue un rôle important de soutien pour l'adoption de nombreux NEPI, ouvrant ainsi la question de l'hybridation des instruments ou encore des enjeux liés au *policy-mix*. D'autre part, même si, depuis les années 1970, l'usage et le nombre de NEPI a fortement augmenté dans les pays du Nord et du Sud, les modes de régulation de type *command and control* restent l'un des registres

d'instrumentation majeur des politiques publiques environnementales, confirmant la place toujours centrale des gouvernements dans ce champ.

Exemples d'instruments d'action publique écologique¹

Instruments communicationnels et de persuasion	Instruments de marché	Instruments de réglementation (<i>command and control</i>)
Labels énergétiques (Cit'ergies) et alimentaires (AB). Informations climatiques. Diagnostic de performance énergétique. Affichage environnemental. Bâtiments basse consommation. Taxonomie verte.	Écotaxes. Tarifs d'achats des énergies renouvelables. Marchés carbone. Paiement pour services environnementaux. Aides au changement de chaudières ou de véhicules. Fonds chaleur. Fonds vert.	Zones à faible émission. Programmation pluriannuelle de l'énergie (nationale et territoriale). Interdiction d'irrigation.

La mobilisation des instruments constitue un excellent analyseur des enjeux que suscitent les politiques écologiques, dans les Nord et les Suds. Les instruments sont tout d'abord confrontés à des questions de conception, dans la mesure où ils doivent répondre à de « nouveaux » problèmes complexes (climat, biodiversité, etc.). Le recyclage d'anciens instruments est cependant très courant pour faire face à ces sujets inédits. Les instruments rencontrent aussi des difficultés de mise en œuvre pratique (opérationnalisation) et d'« efficacité ». Des questions de cohérence entre niveaux (intégration verticale) et secteurs d'action publique (intégration horizontale) émergent également : on observe de fréquents problèmes d'articulation, empilements (*layering*) ou contradictions entre objectifs, comme le montre le cas de la taxe carbone en France. Enfin, les (manques de) moyens disponibles et les changements de politiques publiques questionnent la durabilité et la temporalité des instruments. Une autre manière de caractériser les enjeux de l'instrumentation, dans une perspective cette fois plus « systémique », est d'analyser les liens entre la production des savoirs et les logiques de pouvoir, les questions de justice sociale ou les dynamiques d'accaparement. L'encadré 1 permet d'illustrer certains de ces aspects.

Les paiements pour services environnementaux : un instrument de marché, mais des agentivités distinctes au Nord et au Sud

Rémunérer des communautés ou des producteurs pour maintenir la qualité de l'eau ou la biodiversité, inciter des agriculteurs à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement, rétribuer les pays en développement pour ne pas déboiser et diminuer ainsi les émissions de CO₂ : l'« efficacité » des paiements pour services environnementaux (PSE) est largement mise en avant par des Conventions et organisations internationales. Si des type PSE ont bien émergé

¹ D'après Jordan et alii (2003) et Bemelmans et alii (2011).

au Costa Rica, à Madagascar ou en Europe, ils s'intègrent toutefois dans une historicité et des dynamiques institutionnelles bien distinctes. Dans les pays les plus pauvres, comme Madagascar, l'introduction des PSE et des mécanismes de compensations renforcent le poids des ONG et des firmes, notamment des sociétés minières. L'État malgache délègue aux ONG la gestion de certaines aires protégées et celles-ci sont libres d'y développer des projets REDD+ et de vendre le carbone stocké par les forêts nationales. En Europe, les PSE ont donné lieu plutôt à des phénomènes de requalification ou de recyclage : les mesures agro-environnementales et climatiques de la PAC sont utilisées dans ce sens afin que ces instruments résonnent avec de nouveaux objectifs, tels que les enjeux climatiques et/ou de biodiversité. Par conséquent, l'agentivité des instruments mis en œuvre est extrêmement hétérogène et varie en fonction des contextes. Dans les pays les plus riches, les instruments de marché sont hybridés à l'arsenal législatif existant et participent au renouvellement des politiques écologiques (biodiversité, climat), tandis que, dans les pays les plus pauvres, où les capacités des États sont plus réduites et plus dépendantes des acteurs extranationaux, les PSE peuvent contribuer à la mise en place d'un marché des actifs naturels, posant ainsi la question de l'accès aux ressources et de leur marchandisation.

L'instrumentation de l'action publique au prisme de l'écologie politique

En retour, l'écologie politique semble, au regard des méthodes et questionnements qu'elle mobilise, pouvoir contribuer à enrichir et renouveler l'analyse de l'instrumentation de l'action publique. Bien loin de s'être unifiée autour d'un même corpus théorique, l'écologie politique se caractérise aujourd'hui par une très grande hétérogénéité, allant notamment des courants d'écologie politique urbaine marxiste (Heynen et alii, 2006) aux approches écoféministes (Mies et Bennholdt, 2022). Les ouvrages et manuels publiés récemment (Bryant, 2015 ; Perreault et alii, 2015) témoignent d'une ambition nouvelle de reconnaissance et d'affirmation institutionnelle. À partir d'une rapide revue de la littérature, nous proposons d'identifier quatre potentielles articulations et complémentarités entre l'approche instrumentale et l'écologie politique contemporaine.

En premier lieu, ces deux approches partagent un important héritage foucauldien et une attention particulière aux formes de gouvernementalité (Aggeri, 2005). À travers l'étude des outils, des savoirs, discours et institutions structurant le champ de l'écologie, l'ambition peut être de mettre au jour des régimes de gouvernementalité et les instruments sur lesquels ils reposent. Franck Aggeri (2021) a montré, dans cette veine, que le développement durable a ouvert la voie à une nouvelle gouvernementalité basée sur l'innovation responsable et l'explosion des formes de régulation privée, ainsi que l'illustrent les techniques de gouvernement telles que les engagements volontaires, les normes ISO ou encore l'éco-conception à partir de l'analyse de cycle de vie.

Deuxièmement, l'écologie politique analyse le « nexus environnement-société » dans l'histoire longue de l'exploitation capitaliste et coloniale, notamment à travers l'étude des régimes d'accumulation (plantacionocène, capitalocène) ou de la régulation des droits et accès aux ressources naturelles, via les processus de marchandisation ou d'extractivisme. L'approche instrumentale a eu parfois tendance à l'occulter, en appréhendant la fabrique et la mise en œuvre des politiques publiques en dehors des transformations du capitalisme, postulant « implicitement que ce sont les politiques publiques qui structurent les secteurs et les économies » (Hay, Smith, 2018, 43). L'écologie politique réactualise donc le projet de

l'économie politique d'étudier les interdépendances et la co-construction des ordres économiques et politiques.

Troisièmement, un large pan de l'écologie politique s'intéresse à la matérialité des processus sociaux et politiques, notamment via l'analyse des métabolismes socio-écologiques. Les flux de matière qui permettent, sous-tendent et sont produits par les instruments d'action publique ont jusqu'à présent peu intéressé les tenants de l'approche instrumentale. Pourtant, retracer ces flux et analyser leur gouvernance, comme l'a fait par exemple Nelo Magalhaes (2024) en étudiant l'adoption et la mise en œuvre du programme d'épaississement des routes nationales suite à l'hiver 1963, permettrait d'élargir le spectre de l'analyse en intégrant de nouveaux acteurs, savoirs et espaces qui pèsent sur le choix et les effets de l'instrumentation.

Enfin, l'écologie politique porte une forte dimension critique et assume un projet de ré-enchantement du monde, basé sur la justice sociale et environnementale, en lien avec les mouvements sociaux. Elle opère surtout par décentrement (en faveur des groupes sociaux, raciaux et de genre dominés mais aussi des non-humains) (Ferdinand, 2019) et par la dénonciation des injustices (sociales, environnementales, territoriales, etc.) produites par les politiques environnementales et climatiques. L'approche instrumentale s'est quant à elle surtout concentrée sur les effets politiques et procéduraux (via les effets de cadrage par exemple), en délaissant quelque peu les effets distributifs (bénéfices, coûts et risques) des politiques publiques, même si quelques travaux récents s'y sont intéressés, pour les appels à projet « verts » par exemple

L'écologie politique invite donc les tenants de l'approche instrumentale à déplacer la focale et, d'une part, à approfondir l'analyse des modes de gouvernementalité, à travers l'étude des rapports entre savoirs et pouvoirs, d'autre part, à s'intéresser aux interdépendances entre ordres économique et politique, ensuite à se pencher sur les flux de matières « consommés » et « produits » par les instruments, et enfin, à mieux appréhender leurs effets distributifs, aux prismes des enjeux de justice sociale et environnementale.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Aggeri, F., 2005. Les régimes de gouvernementalité dans le domaine de l'environnement, in Hatchuel, A. et al., *Gouvernement, organisation, gestion : l'héritage de Michel Foucault*, Québec : Presses Universitaires de Laval, 431-464.

Aggeri, F., 2021. « La gouvernementalité chez Foucault: une perspective sur l'instrumentation de gestion », in Gilbert, P., Mourey, D. (eds), *Philosophie et outils de gestion. Entre dévoilement des impensés et nouvelles potentialités de théorisation*, Éditions EMS, 73-96.

Bemelmans-Videc, M.-L., Rist, Ray C., Verdung, E., Carrots, 2011. *Sticks and Sermons. Policy Instruments and Their Evaluation*, Piscataway, NJ & London: Transaction Publishers.

Bryant, R. L., 2015. *The International Handbook of Political Ecology*, Edward Elgar Publishing.

Ferdinand, M., 2019. *Une écologie décoloniale. Penser l'écologie depuis le monde caribéen*, Paris, Seuil.

Hay, C., Smith, A., 2018. *Dictionnaire d'économie politique*, Paris, Les Presses de Sciences Po.

- Heynen, N., Kaika, M., Swyngedouw, E. (eds). 2006. *In the Nature of Cities. Urban Political Ecology and The Politics of Urban Metabolism*, Routledge.
- Jordan, A., Wurzel, R. K. W., Zito, A. R. (eds), 2003. *New Instruments of Environmental Governance?: National Experiences and Prospects*, Routledge.
- Lascoumes, P., Le Galès, P. (dir.), 2004. *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Magalhaes, N.. 2024. *Accumuler du béton, tracer des routes: Une histoire environnementale des grandes infrastructures*, Paris, La Fabrique Editions.
- Mies, M., Bennholdt. V., 2022. *La subsistance : une perspective écoféministe*, La lenteur.
- Perreault, T., Bridge, G., McCarthy, J. (eds), 2015. *The Routledge Handbook of Political Ecology*, Routledge.